



ASSOCIATION FRANÇAISE DU BOXER

Délégation Hauts-de-France

16^e

Nationale d'Élevage

30
SEPT
2023

01
OCT
2023

GENECH (59)

Juges

Romuald Humbert (MF)
Françoise Pinet (MB)

Angelika Hartmann (FF)
Philippe Jouaille (FB)



Renseignements

Nathalie Beghin
+33 (0)6 51 55 18 16
nathaliebeghin62970@gmail.com

PROGRAMME

Vendredi 29/09

Pour ceux qui le désirent , rendez vous au restaurant la Goudale a Orchies a 19 heures afin de se retrouver autour d'un repas (à la carte)

Merci a ceux qui veulent venir de contacter Nathalie Beghin afin de vous réserver une place , et ce avant le 15/09.

SAMEDI 30/09

7h30 : ouverture du terrain

8h30 : Mot du Président

9h : Début des jugements

Après une pause le midi , ring d'honneur .

19h00 : Repas de Gala 2023 a l'Auberge du Bois Vert (Flines lez Râches) avec remise des récompenses du Challenge AFB.(inscription sur Cedia)

DIMANCHE 1/10

7h30 : Ouverture du terrain



9h : Début des jugements

Pause le midi , suivi du ring d'honneur

REPAS du SAMEDI SOIR

Auberge du bois Vert

Boulevard des Alliés 59148 Flines lez Râches

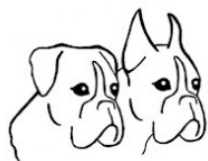


MENU

Apéritif: ricard, martini blanc, martini rouge, kir

- Entrée: Coquille de poisson gratinée
- Plat: Filet de poulet sauce normande légume gratin dauphinois
- Dessert: Mousse au chocolat
- Vin blanc: Domaine de guillaman / Vin rouge: Château guillon nardou
- Eau plate , café

Participation 35€ / personne , rendez vous à 19 heures



A F B

Association Française du Boxer

DELEGATION DES HAUTS DE FRANCE

Exposition Nationale d'Élevage - les 30/09 & 01/10/2023

(Clôture des engagements papier le 15/09/23 et le 17/09/23 sur <https://cedia.fr>)

Attention changement de tarif à partir du 10/09/2023, supplément de 10 euros

Lieu de l'exposition : GENECH (59)

SEXE : ☐ Mâle ☐ Femelle Né(e) le : / / Couleur : ☐ Fauve ☐ Bringé ☐ Blanc

NOM du CHIEN :

N° LOF : N°TATOUAGE /PUCE :

Radio des hanches : Sigle sténose : Sigles sélection (APE – AE – SEL) :

NOM DU PERE du CHIEN :

N° LOF du Père :

NOM de la MERE du CHIEN :

N° LOF de la Mère :

ELEVEUR :

PROPRIETAIRE :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

ATTENTION ne pourront pas concourir :
Les Boxers aux oreilles coupées.
Les Boxers à queue coupée nés après le 31/12/2019.

CLASSE D'ENGAGEMENT

☐ Puppy (6 à 9 mois)

☐ Ouverte (15 mois et plus)

☐ Vétérain (8 ans et plus)

☐ Blancs (Plus de 3 mois)

☐ Jeune (9 à 18 mois)

☐ Travail * (15 mois et plus)

☐ Champion concourant **

☐ Baby (3 à 6 mois)

☐ Intermédiaire (15 à 24 mois)

☐ Senior (5 à 8 ans)

☐ Champion non concourant **

Résultat de travail :
N'indiquer que le résultat le plus élevé obtenu par discipline

(*) Adresser impérativement l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par le SCC. En l'absence de ce document, le chien sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

(**) Adresser impérativement l'attestation de titre de champion prouvant l'accessibilité à ces classes. En l'absence de ce document, le chien concourant sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

Fait à le 20...

Signature :

Aucun accusé de réception ne sera envoyé.

Utiliser un bulletin par chien engagé (photocopie acceptée)

Pour éviter toute erreur sur les noms, merci d'écrire en MAJUSCULES

(***) A régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de : **AFB DELEGATION HAUTS DE FRANCE**

A adresser à : **CEDIA – NE BOXER 59**
67 rue du Maréchal Leclerc
67202 WOLFISHEM

L'AFB organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Classe	Engagement	Tarif non adhérent	Tarif au 10/09/23	Tarif adhérent	Tarif au 10/09/23
Jeune Intermédiaire Ouverte Travail Champion concourant	1 ^{er} chien	36 €	46 €	34 €	44 €
	2 ^{ème} chien	32 €	42 €	30 €	34 €
	3 ^{ème} chien & suivants	27 €	37 €	25 €	35 €
Baby, Puppy, Senior, Vétérain		21 €	31 €	19 €	29 €
Confirmation seule		26 €			
Lot reproducteur, lot d'élevage, Champion non concourant, Blanc.		Gratuit			
Total Engagements Exposition		€			
[1] Numéro d'adhérent à jour de cotisation					

Publicité catalogue

Réception des publicités pour le catalogue avant le 15/09/23

A envoyer par mail à la Déléguée :

nathaliebeghin62970@gmail.com

Pour une ½ page couleur à 35€ €

Pour une page couleur à 65€ €

Réservation des Repas

Repas du samedi soir. x 35€ €

Stand de restauration rapide le samedi et dimanche midi
Réservation sur place

*** **Total Général** €

REGLEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE Délégation Hauts de France

L'exposition se tiendra à Genech. **les 30 septembre et 1^{er} Octobre 2023**

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 15 septembre (date de réception)

RECEPTION DES CHIENS

- Entrée des concurrents à partir de 08 h.00
- Début des jugements à **09 h 00 précises**

CLASSES DANS LESQUELLES LE BOXER PEUT ÊTRE ENGAGÉ :

Classe BABY - Pour les chiens de 3 à 6 mois
Classe PUPPY - Pour les chiens de 6 à 9 mois
Classe JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois.
Classe INTERMEDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois
Classe OUVERTE - Pour les chiens de 15 mois et plus
Classe TRAVAIL - Pour les chiens de 15 mois et plus et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe Travail (joindre une copie à la feuille d'inscription) délivrée par la SCC.

Classe CHAMPION (CONCOURANT) – Pour les chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition (joindre une copie de l'homologation).

Classe SENIOR - Pour les chiens de 5 à 8 ans.

Classe VÉTÉRAN - Pour tous les chiens de 8 ans et plus.

CHAMPION NON CONCOURANT pour les chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I., les Champions internationaux de la F.C.I. et les Champions du Club. (Dans cette classe les chiens ne sont pas classés, ils sont seulement présentés sur le ring d'honneur et ne peuvent pas participer au Best in Show).

Lot de Reproducteur - Composé du reproducteur présent et d'au moins 5 produits tous présents en classe individuelle, quelle qu'elle soit. Produits issus de 3 portées minimum avec au moins 2 femelles, pour les mâles. Produits de 2 portées minimum pour les femelles.

Lot d'élevage - Composé de 3 sujets, au moins, de même couleur déjà engagés en classe individuelle quelle qu'elle soit et issus du même élevage. Les engagements pour ces 2 dernières classes peuvent être pris sur place avant le début du ring d'honneur.

Boxers BLANCS

Les Blancs seront jugés dans une classe unique, âge et sexe confondu, sans jugement détaillé, sans qualificatif, ni classement, par l'ensemble des juges, en début du ring d'honneur. Seul le Meilleur sera récompensé.
L'inscription au catalogue de l'expo sera gratuite.

Rappel : les Blancs ne rentrent pas dans le quota pour l'attribution du CACC et CAJ ni du challenge de l'AFB.

DROITS D'ENGAGEMENT

Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut être présenté.

REFUS OU EXCLUSIONS

1) des engagements – l'organisation se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2) des chiens – à leur entrée les chiens seront examinés par le service vétérinaire et pourront être refusés :

- les chiens paraissant malades, enrhumés ;
- les chiens atteints de maladie de peau ;
- les chiens aveugles ou estropiés ;
- les chiens dangereux ;
- les chiens monorchides, cryptorchides ou atrophiés, ceux-ci ne pouvant être jugés.

La décision du service vétérinaire est sans appel. Dans ces différents cas, les engagements ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS

Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés. En aucun cas un chien absent au moment des jugements ne sera examiné par la suite. La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges.

Tous les chiens seront, dans un premier temps, jugés et qualifiés et les 4 premiers classés. Les qualificatifs attribués seront :

Pour les classes « Baby et Puppy » :

Très Prometteur, Prometteur ou Assez Prometteur.

Pour toutes les autres classes :

Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon ou Insuffisant.

RING d'HONNEUR - A partir de 15 h 00

(ou au plus tard au terme de tous les jugements) dans le ring d'honneur, les membres du jury examineront, les lots d'élevage et les lots de reproducteurs. Puis les sujets classés seront appelés pour recevoir leurs récompenses.

Il sera alors procédé à l'attribution, éventuelle, des CACS, R-CACS, des médailles, des CAJ et R-CAJ, CACC et R-CACC, et à la désignation des meilleurs sujets.

ATTRIBUTION DES CAJ ET R-CAJ

Si le nombre de **15 Boxers présentés** est atteint pour les classes, sont rappelés sur le ring d'honneur les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Jeune.

Le CAJ peut être attribué au meilleur mâle (couleurs confondues) et à la meilleure femelle (couleurs confondues), la R-CAJ au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle (couleurs confondues)

Les 2 CAJ reçoivent également une médaille de Bronze.

Les 4 meilleurs jeunes seront élus vainqueurs de l'année jeune.

CACS, R-CACS, MEDAILLES, TITRES DE VAINQUEURS DE L'ANNEE

Sont rappelés sur le ring d'honneur les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Intermédiaire, Ouverte et Travail (et les 1^{ers} des classes Champion uniquement pour le titre)

Sont alors attribués : 1 CACS et 1 Médaille d'Or au meilleur mâle et à la meilleure femelle de chaque couleur. 1 R-CACS et 1 Médaille d'Argent au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle de chaque couleur.

Les 4 titres de vainqueur de l'année sont décernés aux meilleurs mâles et aux meilleures femelles désignés entre les CACS et les 1^{ers} des classes Champions.

CACC et R-CACC

Si le nombre de **60 Boxers présentés** est atteint (hors Babies et Puppies), sont rappelés sur le ring d'honneur : les médaillés d'Or et d'Argent et les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Champion concourant.

Le CACC peut être attribué au meilleur mâle (couleurs confondues) et à la meilleure femelle (couleurs confondues), la R-CACC au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle.

NB : Si l'un des Boxers ci-dessus est déjà champion du club il ne participera pas à l'attribution des CACC et R-CACC et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer.

Cependant c'est le Boxer qui a obtenu la médaille d'Or (*) ou qui a été classé 1^{er} (***) qui concourra pour le Meilleur sujet de l'Exposition**

MEILLEURS DE L'EXPOSITION

Un meilleur **Espoir** sera désigné comme le meilleur des Classes Baby et Puppy.

Un meilleur **Jeune** sera désigné comme le meilleur des Classes Jeune. Seront également désignés un meilleur Senior et un meilleur Vétérán.

Concourront pour le meilleur sujet de l'Exposition :

- le meilleur Jeune,
- les 2 CACC (***) ou les meilleurs classés - voir § ci-dessus)
- le meilleur Senior,
- le meilleur Vétérán

(Hors classes Baby, Puppy et Champions non concourant).

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit dans l'heure de l'événement qui l'aura motivée et être accompagnée d'une caution de **100 €**, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elle est reconnue sans fondement.

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

RESPONSABILITÉ

La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les chiens dangereux ne seront pas admis.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Dans tous les cas non prévus au présent règlement, les règlements de la Société Centrale Canine seront appliqués.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par l'AFB :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
 - b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
 - c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
 - d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges ;
 - e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- Les sanctions seront prononcées conformément à l'article 24 des Statuts et aux articles 4 et 8 du Règlement Intérieur de l'Association Française du Boxer.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Pour les Boxers des exposants étrangers, la vaccination antirabique doit avoir été pratiquée depuis plus d'un mois, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine, garantissant que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays et être traduit officiellement en langue française.

Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONFIRMATION

Âge de confirmation : 12 mois minimum. Les confirmations se feront au terme des jugements.

La vente de chiots est interdite dans le périmètre de l'Exposition.

ATTENTION « OREILLES COUPÉES »

Les chiens nés après le 31/12/2019 dont les oreilles sont coupées sont interdits d'exposition en France, ils ne peuvent pas être confirmés.

La confirmation d'un Boxer à oreilles taillées sera éventuellement possible sur production d'un dossier médical d'un vétérinaire apportant la preuve qu'une lésion a nécessité l'intervention. Suite à certaines remarques, la SCC a précisé que l'attestation du vétérinaire ne pouvait en aucun cas être mise en cause et être considérée comme certificat de complaisance.